

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DE 1987

REPORT DE LA DATE FIXÉE POUR LA PRÉSENTATION DU
RAPPORT DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Madame la Présidente, je voudrais revenir sur une affaire dont il a été question ce matin, soit la motion reportant la présentation du rapport du comité sur la constitution.

Il y a eu d'autres entretiens entre les leaders parlementaires et les partis sur le temps dont le comité aurait besoin pour préparer une traduction fidèle des textes et sur la date qui conviendrait à ceux qui souhaitent commenter le rapport.

La présidence pourra voir que l'on consent à ce que la motion suivante soit présentée et mise aux voix:

Que, nonobstant toute autre ordonnance de la Chambre, le comité mixte spécial de l'entente constitutionnelle de 1987 fasse rapport le lundi 21 septembre 1987.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre a entendu l'énoncé de l'amendement. Consent-elle à l'unanimité à modifier la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL, LA LOI DES ALIMENTS ET DROGUES ET LA LOI SUR LES STUPÉFIANTS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hnatyshyn: Que le projet de loi C-61, tendant à modifier le Code criminel, la Loi des aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Madame la Présidente, il convient de souligner que le projet de loi à l'étude aujourd'hui fait partie de la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants annoncée par le gouvernement il y a quelque temps. Le problème nous a été signalé la première fois par le premier ministre (M. Mulroney) lorsqu'il a déclaré qu'une épidémie de toxicomanie sévissait au Canada.

Bien entendu, ces propos qui ont précipité la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants s'inspiraient d'une déclaration semblable faite par le président des États-Unis. Cela témoigne encore une fois de l'habitude étrange qu'a le gouvernement de tirer un avantage politique d'événements qui se déroulent de l'autre côté de la frontière, surtout quand les choses vont mal, et de s'inspirer de ce gouvernement pour

Produits de la criminalité

rehausser l'image politique d'un gouvernement qui en a sérieusement besoin.

C'est donc ainsi que le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social a eu l'occasion d'examiner la question l'année dernière. Nous devons concentrer notre attention sur le tableau que nous a brossé le premier ministre à l'époque, selon lequel un grand nombre de gens utilisaient le crack et la marijuana, l'héroïne et la cocaïne étaient les principales drogues utilisées par les toxicomanes dans notre pays.

On nous a dit que le problème se posait surtout parmi les jeunes et qu'en prenant des mesures énergiques, nous pourrions remédier à une situation que l'on nous décrivait en s'inspirant du contexte des États-Unis. En outre, on a exagéré les choses en présentant des émissions américaines à la télévision canadienne comme si cela pouvait donner une bonne idée de la situation au Canada.

Compte tenu de ce qui précède la population a appuyé sans réserve la tentative du gouvernement en vue de s'attaquer à une situation qui, comme on a pu en juger dès le début, il faut bien l'avouer, était bien différente de celle des États-Unis.

Le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social a tenu un certain nombre d'audiences et entendu de nombreux témoignages dans tout le pays. Aucun expert, aucun travailleur en rapport étroit avec les toxicomanes n'a pu admettre que le Canada traversait une crise due à la consommation abusive de cocaïne, d'héroïne ou de marijuana. Cependant, on a signalé que 95 p. 100 des cas de toxicomanie au Canada étaient attribuables à l'alcool. Au deuxième rang venaient non pas les représentations stéréotypés des jeunes livrés à eux-mêmes, mais plutôt de la simple ménagère, du Canadien ordinaire, convaincus par la collectivité médicale et les sociétés pharmaceutiques de chercher, dans des produits comme le valium et d'autres tranquillisants, un remède contre les tensions de la vie moderne.

En résumé, les deux catégories de produits chimiques les plus utilisées au Canada sont l'alcool et les médicaments d'ordonnance ou en vente libre que consomment de façon excessive non pas les jeunes ou les adolescents, mais plutôt les adultes considérés comme des citoyens responsables dans notre pays et peut-être même à la Chambre.

● (1230)

Si l'on cherche la cause de problèmes familiaux dus à la toxicomanie, c'est vers l'alcool qu'il faut se tourner. Si l'on veut trouver quel genre d'abus est la cause de décès et de souffrances, c'est encore vers l'alcool qu'il faut se tourner. Si l'on veut savoir ce qui a provoqué 20 p. 100 des hospitalisations, c'est encore l'alcool. Si l'on veut trouver la source des souffrances horribles que subissent les Indiens et les autochtones, ou la cause principale des décès et des blessures par accident et des cas de violence au foyer, là encore, l'alcool est le grand coupable. Il ne s'agit peut-être pas d'une épidémie, mais d'un problème qui prend des proportions endémiques depuis longtemps, en l'occurrence l'alcoolisme.